

		d'accompagnement préconisés pour accompagner la ou les personnes.	<p>la qualité de vie, recréer du lien social, prévenir l'isolement et renouer avec l'hygiène.</p> <p>CE A.1.3.C3. Les objectifs du projet sont clairement mentionnés et cohérents avec le projet d'établissement. Le(la) candidat(e) liste clairement les bienfaits attendus de son accompagnement : comme par exemple retrouver de l'élan, apaiser les douleurs etc...), le(la) candidat(e) fait le lien entre les objectifs du projet proposé et les objectifs du projet d'établissement.</p> <p>CE A.1.3.C3. Les conséquences des problématiques et des pathologies des personnes prises en charge sont comprises et maîtrisées. Le(la) candidat(e) écrit clairement quelle sera sa proposition de prise en charge en fonction des besoins de la personne accompagnée.</p> <p>CE A.1.3.C3. La méthodologie d'élaboration du projet d'intervention est respectée. Le projet écrit du (de la) candidat(e) est structuré par thématiques, et reprend le plan CQCOQP.</p> <p>CE A.1.3.C3. Le projet d'interventions est rédigé de façon explicite et professionnelle Le projet du(la) candidat(e) ne présente pas de fautes d'orthographe, ni de syntaxe. Le projet a une présentation soignée, sans rature. Le projet est écrit sous forme de paragraphe.</p>
--	--	---	---

Activité 2 (BC2) : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

A.2.1 : Préparation et organisation de l'intervention	<p>A.2.1.C1. Prendre en compte les règles spécifiques au secteur et au site d'intervention (par exemple : prévention du risque infectieux, règles d'hygiène, organisation de l'équipe...), les contraintes spatiales et temporelles, le respect des principes de l'économie, , etc... pour disposer de la logistique adaptée</p> <p>A.2.1.C2. Expliquer à l'équipe pluridisciplinaire le cadre de son intervention en s'adaptant à leurs prérogatives pour une mise en œuvre optimale.</p>	<p>ME A.2.1/A.2.2 – Soin individuel : Mises en pratique professionnelles réelles dans les 3 secteurs d'intervention</p> <p>Durée : 2h/ secteur d'intervention</p> <p>Modalités d'évaluation : Le (la) candidat(e) devra réaliser une intervention individuelle socio-esthétique en présence du jury et démontrer ses capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à s'intégrer à l'équipe pluridisciplinaire - à prendre en compte les spécificités du service, 	<p>CE A.2.1.C1. L'organisation de l'équipe pluridisciplinaire, les membres de l'équipe, leurs rôles et compétences sont clairement identifiés. Le(la) candidat(e) sait nommer les noms et fonctions des membres de l'équipe avec laquelle elle travaille. Il (Elle) connaît les horaires de staff et de transmissions. Il (Elle) décrit le circuit du linge et sait où se situe la salle de décontamination.</p> <p>CE A.2.1.C1. Les règles de prévention du risque infectieux sont respectées avant, pendant et après le soin (par exemple, le(la) candidat(e) désinfecte ses mains et son matériel conformément aux règles d'hygiène).</p> <p>CE A.2.1.C2. L'interaction avec l'équipe est régulière. Le (la) candidat(e) soumet chaque matin à l'équipe l'organisation de ses interventions et adapte son activité en fonction des directives indiquées par l'équipe. Le (la) candidat(e) participe activement aux réunions d'équipe et aux transmissions. Le(la) candidat(e) travaille en binôme avec un membre de l'équipe en fonction des besoins du service.</p>
<p>A.2.2 : Réalisation d'une intervention socio-esthétique individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la personne - Présentation des objectifs et du contenu de l'intervention 	<p>A.2.2.C1. Appliquer le protocole socio-esthétique préalablement établi en respectant les règles de confidentialité, de déontologie et du secret professionnel pour garantir un accompagnement individuel adapté</p>		

<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de l'assentiment de la personne - Dispense du soin - Conseils personnalisés - Recueil des ressentis (verbaux et non verbaux) de la personne accompagnée - Clôture de l'intervention 	<p>A.2.2.C2. Mettre en place un relationnel (savoir-être, savoir-faire) et une communication adaptée (verbale, non verbale) pour permettre d'établir la confiance et l'implication active de la personne accompagnée individuellement</p> <p>A.2.2.C3. Guider la personne accompagnée individuellement dans la compréhension et l'appropriation des techniques socio-esthétiques, pour qu'elle soit capable de les reproduire en toute autonomie (auto-soin)</p> <p>A.2.2.C4. Observer les réactions de la personne accompagnée individuellement et les résultats de l'intervention socio-esthétique pour collecter les informations pertinentes à destination des équipes pluridisciplinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - à entrer en relation avec la personne, en adaptant sa posture, son savoir-être, son savoir-faire, - à organiser son temps et son intervention de façon optimale, - à apporter des réponses adaptées aux problématiques soulevées par la personne - à respecter les règles d'hygiène, de confidentialité et de déontologie - à s'adapter aux contraintes de l'environnement - à mesurer les impacts et les ressentis de l'intervention auprès de la personne. 	<p>CE A.2.1.C2. Le champ d'intervention est respecté pour ne pas interférer avec les actes des autres professionnels du service. Le(la) candidat(e) respecte les limites de son champ d'intervention et fait le lien si nécessaire avec les autres professionnels de l'équipe.</p> <p>CE A.2.2.C1. L'intervention socio-esthétique est organisée et adaptée au fonctionnement de l'équipe et aux contraintes de la structure/du service. Le(la) candidat(e) organise ses prises en charge en fonction de l'organisation des autres membres de l'équipe. Elle respecte le planning instauré par les autres membres de l'équipe.</p> <p>CE A.2.2.C1. L'intervention intègre les contraintes de l'environnement (par exemple : Le protocole sanitaire mis en place par le(la) candidat(e) est en lien avec les contraintes de la structure. Le(la) candidat(e) montre que les règles de prévention du risque infectieux sont validées par le(la) responsable hiérarchique)</p> <p>CE A.2.2.C1. L'environnement de la personne (lit, vêtements, fauteuil etc....) est protégé pour éviter les salissures ou dégradations. Le(la) candidat(e) protège les supports et vêtements de la personne avant de débiter son soin.</p> <p>CE A.2.2.C1. Le secret professionnel, les règles de confidentialité et de déontologie sont respectés par le(la) candidat(e).</p> <p>CE A.2.2.C1. Le matériel, l'installation et les produits utilisés sont adaptés. L'environnement de l'intervention est aménagé par le(la) candidat(e) pour favoriser une atmosphère bienveillante et propice à un soin socio-esthétique. Le chariot du (la) candidat(e) est organisé et propre. L'utilisation des produits et consommables respecte le principe de l'économie et de la sécurité. Le(la) candidat(e) prend des dosages de produits adaptés au principe d'économie. Le(la) candidat(e) s'assure que le produit utilisé est adapté à la pathologie.</p> <p>CE A.2.2.C1. La gestuelle des soins est maîtrisée. L'ergonomie est respectée. Le(la) candidat(e) met en place le protocole gestuel du soin socio-esthétique. La posture physique du(le) candidat(e) est adaptée.</p> <p>CE A.2.2.C2. La présentation et l'entrée en relation avec la personne sont effectives et adaptées. Le(la) candidat(e) salue la personne prise en charge, se présente en donnant son prénom et sa fonction, et explique la raison de sa venue.</p> <p>CE A.2.2.C2 Le (la) candidat(e) s'adapte aux handicaps et aux difficultés de la personne prise en charge. Le (la) candidat(e) utilise les outils adéquats pour communiquer (par exemple avec des personnes mal voyantes ou non</p>
---	---	---	--

			<p>communicantes, ou encore autre langue parlée). Le (la) candidat(e) adapte sa posture et son installation en fonction de la mobilité de la personne prise en charge (par exemple, personne en fauteuil ou alité). Le (la) candidat(e) se place efficacement pour dispenser son soin en tenant compte des contraintes de la personne.</p> <p>CE A.2.2.C2. L'intervention proposée est adaptée au regard du parcours de soin/vie. Le soin et l'échange sont réadaptés en fonction du déroulé du soin. Le (la) candidat(e) prend en compte les remarques ou les mouvements de la personne accompagnée. Le(la) candidat(e) adapte son soin et s'assure que son ajustement convient à la personne.</p> <p>CE A.2.2.C2. L'empathie, la bienveillance et l'écoute active sont effectifs dans les échanges avec la personne accompagnée et permettent d'établir un lien de confiance. Le(la) candidat(e) pose des questions pertinentes à la personne accompagnée, il(elle) laisse la personne s'exprimer, il (elle) l'écoute attentivement. Le(la) candidat(e) s'assure du bien-être de la personne et fait preuve d'empathie.)</p> <p>CE A.2.2.C2. L'expression du besoin de la personne prise en charge est recherchée et prise en compte. Le (la) candidat(e) interroge la personne accompagnée et accueille ses paroles ou ses gestes, son regard pour évaluer sa prise en charge.</p> <p>CE A.2.2.C2. Le (la) candidat(e) permet à la personne accompagnée d'effectuer le choix du soin. Le(la) candidat(e) propose un soin cohérent avec les besoins exprimés par la personne, par exemple, il (elle) propose de choisir entre un soin des mains ou un modelage du dos .</p> <p>CE A.2.2.C2. Dans le cas d'une personne indécise ou non communicante, le consentement de la personne est recherché. Le(la) candidat(e) cherche une validation de la personne au soin proposé.</p> <p>CE A.2.2.C2L'intimité et le confort de la personne sont respectés. Le(la) candidat(e) protège l'intimité de la personne et s'assure auprès d'elle qu'elle est bien installée. Si besoin, le(la) candidat(e) ajuste l'installation.</p> <p>CE A.2.2.C3. Les conseils et recommandations faits à la personne sont adaptés à la situation, explicites et s'appuient sur les connaissances théoriques acquises. Le(la) candidat(e) utilise les connaissances acquises en formation pour délivrer des conseils à la personne prise en charge.</p> <p>CE A.2.2.C3. Les gestes et techniques du soin sont compris et peuvent être reproduits par la personne. Le(la) candidat(e) demande à la personne de reproduire les gestes du soin si possible. Le(la) candidat(e) interroge la</p>
--	--	--	---

			<p>personne sur la faisabilité de reproduire la technique de soin quand c'est possible. Le(la) candidat(e) encourage la personne à reproduire les gestes du soin.)</p> <p>CE A.2.2.C4. L'expression du ressenti de la personne est recherchée et recueillie. Le(la) candidat(e) demande le ressenti de la personne pour évaluer sa prise en charge.</p> <p>CE A.2.2.C4. Le (la) candidat(e) analyse les réactions et comportements de la personne avant, pendant et après le soin.</p> <p>CE A.2.2.C4. Le (la) candidat(e) retranscrit les ressentis et/ou réactions de la personne dans un fiche de suivi pour préparer ses transmissions.</p>
<p>A.2.3 : Réalisation d'une intervention socio-esthétique collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du groupe - Présentation du déroulé et des règles de fonctionnement de l'atelier et obtention de l'assentiment des personnes - Animation de l'atelier et gestion du groupe - Transmission des techniques de gestuelles et de soins (pour une mémorisation et une reproduction en toute autonomie) - Recueil des ressentis (verbaux et non verbaux) des participants - Clôture de l'atelier 	<p>A.2.3.C1. Appliquer le protocole socio-esthétique préalablement établi en respectant les règles de confidentialité, de déontologie et du secret professionnel pour garantir une intervention collective adaptée</p> <p>A.2.3.C2. Appliquer les techniques d'animation de groupe pour assurer le bon déroulement de l'intervention collective</p> <p>A.2.3.C3. Guider les participants de l'intervention collective dans la compréhension et l'appropriation des techniques socio-esthétiques, pour les reproduire en toute autonomie</p> <p>A.2.3.C4. Mettre en place un relationnel (savoir-être, savoir-faire) et une communication adaptée (verbale, non verbale) pour permettre d'établir un climat de confiance au sein du groupe et impliquer tous les participants</p> <p>A.2.3.C5. Observer les réactions et les résultats de l'intervention socio-esthétique pour collecter les informations pertinentes concernant chaque participant de l'intervention collective à destination des équipes pluridisciplinaires.</p>	<p>ME A.2.1/A.2.3 - Intervention collective : Mises en pratique professionnelles réelles ou reconstituées dans les 3 secteurs d'intervention :</p> <p>Par exemple : maquillage correcteur, soin visage pour le secteur médical, atelier sensoriel pour le secteur médico-social, conseil en image pour le secteur social.</p> <p>Durée : Préparation de l'atelier 15 jours avant l'épreuve qui dure 2h d'atelier/secteur d'intervention</p> <p>Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) d'animer un groupe de personnes sur une thématique précise, en présence du jury. Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à organiser son temps, -à gérer un groupe de manière participative et interactive, en 	<p>CE A.2.3.C1. Le choix du matériel : thème, décoration et la mise en place de l'espace d'accueil sont adaptés. Le(la) candidat(e) a préparé son atelier et mis en place une décoration en adéquation avec le thème de l'atelier proposé. La décoration est soignée. L'espace est accueillant.</p> <p>CE A.2.3.C1. L'organisation de l'espace est adaptée aux personnes en situation de handicap. L'organisation du mobilier et du matériel permet d'accueillir des personnes à mobilité réduite ou en fauteuil.</p> <p>CE A.2.3.C1. Le déroulé de l'atelier est conforme aux problématiques des personnes et des contraintes de l'animation collective. Le(la) candidat(e) procède à un temps d'échange en début d'atelier (ex. Tour de table), rappelle le cadre (règle d'hygiène, durée, respect etc..) et les objectifs de l'atelier, cherche l'adhésion des personnes présentes, donne le déroulé de l'atelier, s'assure de l'interaction entre les participants, déroule l'atelier, montre les gestes, explique les techniques et les produits utilisés, recherche le ressenti et les bienfaits tout au long du soin, recadre si nécessaire, répond aux questions et remarques, s'assure de la satisfaction des participants en fin d'atelier et clos son atelier.</p> <p>CE A.2.3.C1. Les règles d'hygiène, de confidentialité et la déontologie sont respectées</p> <p>CE A.2.3.C1. Le(la) candidat(e) met en œuvre les règles d'hygiène tout au long de l'atelier en désinfectant ses mains et son matériel à chaque fois que nécessaire.</p>

		<p>fonction des personnes composant le groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - à adapter sa posture, son savoir-être et son savoir-faire à la situation rencontrée, - à gérer les règles d'hygiène - à s'assurer auprès des bénéficiaires des impacts de l'intervention collective. 	<p>CE A.2.3.C1. Le temps imparti est respecté et le(la) candidat(e) fait preuve d'adaptabilité. La durée de l'atelier proposé par le(la) candidat(e) est respectée.</p> <p>CE A.2.3.C2. Les techniques d'animation collective sont maîtrisées. Le(la) candidat(e) pose le cadre, favorise la communication, cherche la participation de toutes les personnes, crée une atmosphère favorable aux échanges et à la prise de parole, gère l'hétérogénéité, les conflits éventuels et recadre quand c'est nécessaire.</p> <p>CE A.2.3.C2 Le(la) candidat(e) s'assure que chaque participant comprend les instructions orales et utilise les outils adéquats si nécessaire (par exemple : images, dessins etc...)</p> <p>CE A.2.3.C2 Le (la) candidat(e) présente un déroulé d'atelier adapté pour l'animation en distanciel. Le(la) candidat(e) ajuste sa posture et la mise en place de son matériel/produits. Le (la) candidat(e) pose le cadre et l'organisation. Le (la) candidat(e) donne les indications à chaque participant. Le (la) candidat(e) s'assure de la participation et de la compréhension de chacun. Le(la) candidat(e) montre les gestes sur elle-même et laisse le temps à tous les bénéficiaires pour répéter ses gestes. Le(la) candidat(e) recadre si nécessaire.</p> <p>CE A.2.3.C3. L'implication des personnes dans leur soin est recherchée. Le(la) candidat(e) conseille et montre les gestes et produits à adopter aux participants. Il(elle) s'assure que les gestes pratiqués sont adéquats et que les quantités de produit utilisées sont cohérentes. Il(elle) encourage les participants à poursuivre la pratique durant l'atelier et au-delà.</p> <p>CE A.2.3.C3 Le (la) candidat(e) guide la personne en situation de handicap en lui prodiguant les gestes sur une partie du corps et en la laissant faire l'autre partie du corps.</p> <p>CE A.2.3.C4. L'accueil des personnes est effectif et adéquat ainsi que la clôture de l'intervention. Le(la) candidat(e) salue les personnes à leur arrivée, il (elle) se présente par son nom et sa fonction et les invite et/ou les aide à s'installer dans l'espace dédié. A la fin de l'atelier, le(la) candidat(e) utilise les mots et gestes appropriés pour clôturer l'atelier. Il(elle) prend congés de manière professionnelle).</p> <p>CE A.2.3.C4. L'attitude, les gestes et le langage sont adaptés. Le(la) candidat(e) est avenant, souriant et fait preuve d'ouverture. Il (Elle) utilise un langage adapté et non technique. Il(elle) montre des gestes</p>
--	--	--	---

			<p>appropriés aux possibilités de chacune des personnes présentes. Il(elle) s'assure de la bonne compréhension des personnes présentes.</p> <p>CE A.2.3.C5. L'expression du ressenti de chaque participant est recherchée et recueillie. Le(la) candidat(e) demande le ressenti de chaque participant pour évaluer son animation soit lors d'un tour de table soit par écrit.</p>
Activité 3 (BC3) : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires			
<p>A.3.1 : Elaboration des outils d'évaluation et de collecte de données</p> <p>Après l'intervention socio-esthétique :</p> <p>A.3.2 : Evaluation des actions menées et leurs impacts sur les personnes</p> <p>A.3.3 : Synthèse des informations pertinentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmissions aux équipes pluridisciplinaires - Echanges avec les équipes pluridisciplinaires et définition des actions d'amélioration et des actions complémentaires dans la prise en charge globale des personnes - Intégration des mesures correctives dans une démarche d'amélioration continue des interventions <p>A.3.4 : Etablissement d'un bilan quantitatif et qualitatif des objectifs et des résultats de l'ensemble des interventions socio-esthétiques-</p>	<p>A.3.1.C1. Créer des indicateurs et autres outils pour mesurer et évaluer les résultats des interventions</p> <p>A.3.1.C2. Rédiger le support d'évaluation en formulant un questionnaire adapté pour recueillir les ressentis et impacts des interventions</p> <p>A.3.2.C1. Exploiter les données recueillies et analyser les résultats pour identifier les actions correctives à mettre en œuvre et préparer la transmission</p> <p>A.3.3.C1. Exploiter les connaissances acquises des différents secteurs en transmettant à l'équipe pluridisciplinaire les pathologies et problématiques repérées pour optimiser la prise en charge globale des personnes.</p> <p>A.3.3.C2. Rédiger le support de transmissions en utilisant le vocabulaire professionnel adapté au secteur concerné, dans le respect des règles du secret professionnel, pour permettre à l'équipe d'exploiter les informations transmises.</p> <p>A.3.4.C1. Exploiter et synthétiser les résultats des interventions pour effectuer un bilan de l'ensemble du projet</p> <p>A.3.4.C2. Déduire de l'analyse des bilans, des actions pour améliorer et réajuster les pratiques.</p> <p>A.3.4.C3. Rédiger un bilan synthétique et professionnel de l'action socio-esthétique pour</p>	<p>ME A.3.1/A.3.2/A.3.3 – Transmissions : Mise en pratique professionnelle réelle suite à un soin individuel dans l'un des secteurs d'intervention</p> <p>Durée : 1 heure</p> <p>Remise d'une fiche de suivi au jury concernant les transmissions et actions complémentaires suite à une intervention individuelle.</p> <p>Modalités d'évaluation : Le (la) candidat(e) devra démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités d'analyse des informations pertinentes à transmettre à l'équipe pluridisciplinaire à l'issue du soin individuel, - le respect des règles de déontologie et de secret professionnel, - sa capacité à établir une transmission de l'accompagnement effectué et de préconiser des améliorations pour les interventions individuelles futures. 	<p>CE A.3.1.C1. Les outils d'évaluation des interventions créés sont pertinents et efficaces. Le(la) candidat(e) a mis en place des fiches de suivi et des fiches d'évaluation de ses interventions.</p> <p>CE A.3.1.C2. Le support d'évaluation comprend des questions et des verbatims qui permettent d'évaluer les ressentis et impacts du soin prodigué. Le(la) candidat(e) a, par exemple, questionné la personne accompagnée sur son niveau de douleur avant et après le soin, sur sa volonté de renouveler l'accompagnement socio-esthétique, sur son niveau de stress avant et après le soin. Les réponses de la personne sont intégrées dans la fiche d'évaluation et de suivi.</p> <p>CE A.3.2.C1. La réflexion et l'analyse de l'intervention sont effectives. Le(la) candidat(e) intègre l'analyse de son intervention et les points d'amélioration dans ses transmissions faites aux équipes.</p> <p>CE A.3.3.C1. Au cours de son intervention, le(la) candidat(e) repère, grâce aux connaissances acquises, de nouvelles problématiques liées à la pathologie ou au parcours de vie de la personne accompagnée. Il (elle) les transmet à l'équipe pluridisciplinaire en vue d'une prise en charge globale appropriée.</p> <p>CE A.3.3.C2. Les transmissions sont factuelles, le vocabulaire utilisé est approprié, professionnel et adapté. Le(la) candidat(e) effectue des transmissions orales et/ou écrites à l'équipe. Les transmissions effectuées par le(la) candidat(e) contribuent à améliorer l'accompagnement de la personne. Les transmissions sont explicites avec un vocabulaire approprié. Les transmissions ne contiennent pas d'informations confidentielles sans lien avec la prise en charge de la personne. Si nécessaire, le(la) candidat(e) y fait mention d'un relai vers un autre professionnel de l'équipe.</p>

	<p>permettre à l'établissement d'exploiter les données en vue d'une pérennisation.</p>	<p>ME A.3.4 - bilan d'activité : Mise en pratique professionnelle réelle dans l'un des secteurs d'intervention</p> <p>Durée : 3h</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Il est demandé au (à la) candidat(e) de rédiger un bilan des interventions socio-esthétiques réalisées sur la base des informations collectées lors des interventions individuelles et collectives destinées à l'équipe pluridisciplinaire, en vue d'améliorer l'accompagnement global du (des) bénéficiaires et en vue de l'amélioration de la pratique socio-esthétique.</p>	<p>CE A.3.4.C1. La méthodologie de rédaction du bilan d'activité est respectée. Le bilan de (de la) candidat(e) est structuré selon un plan type : rappel contexte d'intervention, rappel objectifs d'intervention, organisation et travail avec l'équipe, exemples d'accompagnement et impacts de la socio-esthétique, bilan quantitatif et qualitatif global, perspectives à venir, point d'amélioration pour la pratique socio-esthétique et analyse personnelle.</p> <p>CE A.3.4.C1. Le bilan quantitatif et qualitatif est cohérent avec les objectifs fixés dans le projet socio-esthétique initial. Les bienfaits de la socio-esthétique sont validés par les personnes accompagnées et par l'équipe.</p> <p>CE A.3.4.C1. Les situations concrètes d'accompagnement de personne (individuel et collectif) sont clairement mentionnées dans le bilan. Le (la) candidat(e) relate au minimum 3 exemples d'accompagnements socio-esthétiques vécus. Le (la) candidat(e) explique les objectifs de ces accompagnements et les moyens socio-esthétiques mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le (la) candidat(e) mentionne les impacts de la socio-esthétique sur ces accompagnements.)</p> <p>CE.A.3.4.C2. L'analyse personnelle de l'action socio-esthétique effectuée pendant cette période est effective et constructive, dans un objectif d'amélioration continue. L'analyse faite par le(la) candidat(e) permet de réaliser les impacts et les bénéfices des interventions socio-esthétiques, ainsi que les points d'amélioration pour permettre une meilleure contribution aux parcours de soin/vie des personnes.</p> <p>CE A.3.4.C3. Le bilan d'activité est rédigé de façon explicite et professionnelle. Le bilan du(la) candidat(e) ne présente pas de fautes d'orthographe, ni de syntaxe. Le bilan a une présentation soignée, claire, sans rature. Le vocabulaire utilisé est approprié, et favorise la compréhension de l'action socio-esthétique. Les données du bilan sont exploitables pour l'équipe. Les annexes et outils utilisés sont intégrés et apportent à la compréhension de l'action socio-esthétique mise en place.</p>
--	--	---	---